



# LE GOUVERNEMENT VEUT PORTER LA COUVERTURE FORESTIÈRE À 25%

Page 3

N° 768 du 1<sup>er</sup> juin 2022 Prix 250 F cfa

# LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité  
Site: [www.lemessenger-actu.com](http://www.lemessenger-actu.com)

Soirée Gala des 100 entreprises les plus dynamiques du Togo

## LA TdE RÉCOMPENSÉE POUR SON IMPACT SUR L'ÉCONOMIE TOGOLAISE

Page 5



Yawanké Waké Gbati, DG TdE

## TOGOCOM ET LA FONDATION AXIAN OFFRENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES À TOUTOUGOU

Page 6



TOGO- Nouvelle charte des partis politiques

Page 2

# PAS QUE DES HEUREUX !

Souscris à ton Forfait Net et tente de gagner **1.000.000F** et plein d'autres cadeaux!

**NET GAGNANT**

4G+ \*909\*2# Sources à un forfait net d'au moins 300F pour être éligible au tirage. Jeu valable jusqu'au 15 juillet 2022.

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

## TOGO- Nouvelle charte des partis politiques PAS QUE DES HEUREUX !

Réunie le 24 mai 2022, pour le compte de la neuvième séance plénière de la première session ordinaire de l'année, l'assemblée nationale a eu à adopter à l'unanimité deux projets de lois. L'une porte sur la modification de la loi relative au code électoral et l'autre relative à la charte des partis politiques. Cette dernière loi, si elle repositionne les partis politiques comme acteurs principaux de la vie politique du pays et favorise la réforme du cadre légal d'exercice des formations politiques pour une meilleure structuration, organisation, représentativité ainsi qu'une responsabilité dans la gouvernance administrative et financière d'un parti politique, elle pourrait crucifier certains partis politiques, particulièrement ceux dont l'existence n'est que de nom.

En effet, la nouvelle loi relative à la charte des partis politiques, modifie les modalités d'attribution de l'aide financière de l'Etat aux partis politiques. Prenant en compte le critère matériel et la reddition des comptes, les innovations introduites font désormais obligation aux partis politiques de disposer d'un siège et d'une adresse, de tenir au moins un (01) congrès tous les cinq (05) ans et de rendre compte en matière de gestion financière à la Cour des comptes.

Selon l'article 18 alinéa 2, le nombre de députés obtenus par partis



politique et le suffrage total obtenu par les partis politiques à l'occasion des élections législatives conditionnent l'aide financière que l'Etat doit apporter.

Si la disposition d'un siège physique et d'une adresse ne peut a priori causer de souci, l'article 18 nouveau alinéa 2 va plutôt mettre à nu certains partis politiques, ceux dont les membres se limitent aux seuls membres du bureau exécutif.

Cette nouvelle loi, va également répondre à une question. Celle de la représentativité des partis politiques.

Au Togo, les partis politiques se font la " guerre ", quant à ce qui concerne leur assise. Désormais, avec cette loi, l'on saura le parti politique qui a vraiment une véritable assise sur le terrain.

Cette loi, qui précise également les nouvelles conditions de création de partis politiques notamment par des Togolais d'origine ne fait pas que des heureux. Elle suscite des grincements de dents du côté de certains partis politiques.

Dans un communiqué rendu public le 30 mai, le Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement, le MPDD, d'Agbéyomé Kodjo dit récuser le motif exposé par le gouvernement pour décider de cette réforme.

« La formation politique MPDD s'indigne et déplore cette attitude funeste de la représentation nationale du peuple togolais qui vient ainsi par cet acte, d'exclure une catégorie des citoyens, notamment, les togolais de la diaspora, de la gestion politique de notre pays... ».

Le gouvernement qui promet mettre tout en œuvre pour la meilleure mise en œuvre des dispositions des nouveaux textes, fait savoir qu'il de la prise en compte intégrale des recommandations faites par la concertation nationale entre acteurs politiques tenue du 19 janvier au 13 juillet 2021.

Ainsi, Payadowa BOUKPESSI, ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires s'est réjoui du vote de ces deux textes. Pour lui, ce vote marque une étape significative dans le processus de la décentralisation et participe au renforcement de la démocratie et de l'état de droit.

Tchaboré

## Les décisions de dernier conseil des ministres

# COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Lomé, lundi 30 mai 2022

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce lundi 30 mai 2022 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.
2. Le conseil a examiné quatre (04) avant-projets de loi, (02) projets de décret et écouté une (01) communication.

### Au titre des avant-projets de loi,

3. Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi portant modification de la loi n° 2017-007 du 22 juin 2017 relative aux transactions électroniques.
4. L'évolution rapide des technologies et la mise en œuvre de la stratégie digitale du Gouvernement requièrent une adaptation permanente des textes existants afin de les mettre à niveau et de les aligner sur les projets de transformation numérique.
5. C'est l'objet du présent avant-projet de loi de modification dont l'adoption permettra notamment de renforcer les règles relatives à la copie électronique et à la conservation de la signature électronique qualifiée, réglementer le cachet électronique et le coffre-fort numérique et ainsi faciliter les relations entre les citoyens et les administrations.
6. Le conseil a ensuite examiné et adopté l'avant-projet de loi portant nouveau code de procédure pénale.
7. S'inscrivant dans la dynamique du vaste programme de modernisation de la justice, l'élaboration du nouveau code de procédure pénale est l'une des réponses aux nombreux défis du monde judiciaire et concourt à l'amélioration de l'efficacité du système judiciaire conformément aux objectifs de l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale Togo 2020-2025.
8. Ce nouveau code permettra notamment de renforcer les droits des victimes, les droits de la défense, d'organiser des alternatives aux poursuites, à la détention provisoire et établir les voies de recours en matière criminelle.
9. Le conseil a ensuite examiné et adopté l'avant-projet de loi portant modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi n° 2018-003 du 31 janvier 2018, la loi n° 2019-006 du 26 juin 2019 et la loi n° 2021-020 du 11 octobre 2021.
10. Tirant les leçons des trois (3) ans de mise en œuvre des différents textes relatifs à la décentralisation et aux libertés locales, le présent avant-projet de loi est élaboré pour apporter des clarifications sur les dispositions relatives au rôle de coordination, dévolu aux conseils régionaux ; à l'interprétation de certaines compétences par les collectivités territoriales ; à la destitution du maire et de ses adjoints.
11. Le conseil a enfin examiné et adopté l'avant-projet de loi modifiant la loi n° 2019-018 portant attributions et fonctionnement du district autonome du Grand Lomé.
12. L'objet du présent avant-projet de loi est de clarifier et détailler les attributions des différentes collectivités territoriales qui cohabitent sur le territoire du district autonome afin de faciliter l'opérationnalisation intégrale du district autonome.
13. Son adoption permettra de régler la ques-

tion de la coordination d'activités exécutées dans le cadre de compétences exercées par les treize (13) communes en vue de s'assurer de la même qualité de tâches, en particulier, celle relative à la salubrité dans l'ensemble de la capitale.

### Au titre des projets de décret,

14. Le conseil a examiné et adopté le projet de décret portant définition du ressort territorial et la répartition du nombre de conseillers par région et par circonscription électorale (préfecture).
15. Le présent projet précise pour chaque région le ressort territorial, le nombre de conseillers et la répartition de ce nombre de conseillers entre les préfectures relevant du ressort territorial.
16. Il faut rappeler que le nombre de conseillers est fixé par région et défini selon un critère démographique.
17. En outre, il est proposé une harmonisation du nombre de conseillers pour les chefs-lieux de région. Ainsi, chaque chef-lieu de région dispose de sept (7) conseillers régionaux.
18. Le conseil a ensuite examiné et adopté le projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de la direction nationale du contrôle de la commande publique (DNCCP).
19. Ce décret qui s'inscrit dans le cadre des réformes récentes du cadre de la commande publique vise à adapter la DNCCP à ses nouvelles missions de contrôle des procédures concernant les marchés publics et les contrats de partenariat public-privé. Cette réforme permettra à la DNCCP de renforcer l'efficacité et la célérité des procédures de traitement des dossiers.

### Au titre des communications,

20. Le conseil a écouté une communication sur l'état d'avancement des préparatifs de la campagne nationale de reboisement 2022 ; présentée par le ministre de l'environnement et des ressources forestières.
21. Cette communication a pour objectif de faire le bilan de la campagne nationale de reboisement 2021, ainsi que l'état d'avancement des préparatifs de celle de 2022.
22. La campagne nationale de reboisement 2021 a permis la mise en terre de 3 303 000 plants sur une superficie de 4 500 ha grâce à la mobilisation de tous les acteurs.
23. Afin de faire encore mieux en 2022 et compte tenu de l'étendue du défi à relever, il est prévu pour ce 1er juin 2022, jour du démarrage de la campagne nationale de reboisement, la mise en terre d'un (01) million de plants.
24. Les opérations se poursuivront sur toute l'étendue du territoire national pour atteindre un total de 21 384 000 de plants pour la campagne entière. Le gouvernement invite l'ensemble de la population à se mobiliser massivement pour permettre à notre pays d'améliorer son couvert forestier, priorité nationale en réponse à la dégradation continue des ressources forestières et à la lutte contre les changements climatiques.

Fait à Lomé, le 30 mai 2022 Le Conseil des ministres

Plan d'urgence pour la région des Savanes

# 16 MILLIARDS FCFA SUR LA TABLE ...

**Exterminer la pauvreté, garantir un mieux-être ainsi qu'une protection sociale infaillible, ces ambitions justifient bien les initiatives en vigueur au Togo. L'une de ces dernières initiatives est le programme d'urgence pour la région des Savanes, précisément dans la préfecture de Cinkassé.**

Le programme va jusqu'en 2025. Il prévoit des réalisations, estimées à plus de 16 milliards de francs CFA, destinées à renforcer la résilience des populations bénéficiaires.

## L'eau, l'électricité et la santé

75 forages sont en cours de construction dans près de 30 localités frontalières. Des adductions d'eau potable seront construites dans toutes les bases militaires installées dans la préfecture. En matière d'énergie, il est programmé des travaux d'extension du réseau et l'électrification à court terme de plus d'une dizaine de localités. Près de 280 lampadaires solaires seront installés.

Afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, l'Etat fera construire 02 Unités de soins périphériques à Nassiégo et Safobé tout en renforçant le plateau technique de l'USP de Sam Naba et Boadé. Quant à l'USP de Timbou, elle sera transformée en Centre médico-social (CMS). Aussi, un nouveau Cen-

tre médico-social sera construit entre Gouloungoussi et Gnoaga.

## Education, agriculture et infrastructures de connectivité

Pour le compte de l'éducation, plus de 30 nouvelles salles de classe équipées en tables-bancs seront construites dans 06 localités : Boadé, Gnoaga, Gouloungoussi, Nassiégo, Sam Naba et Cinkassé. Dans le secteur agricole, 02 Zones d'aménagement agricoles planifiées (Zaap) sont en cours d'aménagement à Timbou et Gouloungoussi. Actuellement, des retenues d'eau sont construites à Sam Naba, Nassiégo, Gouloungoussi, Gnoaga, Boadé, Cinkassé et Safobé.

En termes d'infrastructures de connectivité, près de 10 tronçons (plus de 150 km de pistes rurales) sont en train d'être aménagés. Ces infrastructures de connectivité vont relier et désenclaver les localités de Biankouri, Zintango, Korenzoaga, Kassou, Safobé, Natingou et Dontougou. Ces différentes interventions changeront les



conditions de vie des communautés. Ce qui, une fois encore, confirme les efforts du Togo en matière de politique de développement à la base.

Au Togo, la région des Savanes, partie la plus septentrionale du pays est également la partie la plus exposée aux menaces sécuritaires. Le plan d'urgence qui va être exécuté fait partie d'une liste de 10 jalons structurants définis par l'exécutif sous e lea-

dership du chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Pour rappel, c'est au lendemain de l'attaque repoussée de Sanloaga, que Faure Gnassingbé avec plusieurs ministres (défense, eau, santé, agriculture, énergie, désenclavement) s'y sont rendus pour toucher du doigt les réalités sur place. Une démarche saluée par les populations. L'attaque des FDS dans la nuit du 10 au 11 mai dernier vient une fois encore conforter

la vision des plus hautes autorités du pays, quant à la recherche des voies et moyens pour mettre à l'abris cette partie du pays, très exposée aux groupes extrémistes. Puisque, le terrorisme, comme chacun le sait, se nourrit de la précarité et de la pauvreté, d'où la nécessité de la mise en place d'initiatives d'urgences pour renforcer la résilience des populations concernées.

La rédaction

Togo- Campagne nationale de reboisement

# LE GOUVERNEMENT VEUT PORTER LA COUVERTURE FORESTIÈRE À 25%

**Le ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, Katari Foli-Bazi et son collègue de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, le professeur Akodah Ayewouadan en conférence de presse le vendredi 27 mai dans le cadre de la campagne de reboisement de cette année, ont annoncé qu' en cette seule journée de 1er juin 2022, il sera mis en terre un million de plants sur toute l'étendue du territoire. Au Total ce sont 21 millions de plants qui seront mis en terre au cours de cette année 2022.**



Selon le ministre de l'environnement, pour cette année, le pays se donne pour ambition de planter 21 millions d'arbres dans le cadre de cette campagne, contre un peu

plus de 3 millions effectivement plantés l'an dernier.

Faisant un parallèle avec la campagne de reboisement de l'année dernière, cette année les autorités se sont préparées da-

vantage.

« Pour la campagne 2021, la mobilisation était forte mais cette mobilisation s'est estompée au fur et à mesure. Sur le territoire on a constaté assez

d'arbres plantés, mais avec les entretiens, on enregistre 3000 333 d'arbres pour l'année 2021. Cette année, comme nous nous y sommes pris tôt, nous avons pu mobiliser 133 000 hectares de terres, dont nous avons besoin. Les acteurs aussi sont suffisamment mobilisés et les plants sont rendus disponibles», a indiqué le ministre.

Parlant de l'importance de l'arbre, Katari Foli-Bazi indique l'importance de l'arbre qui permet une bonne respiration.

Pour sa part, le ministre de la Communication et des Médias, Prof Ayewouadan Akodah, relève que pour palier à la situation de déforestation, la stratégie adoptée par le gouvernement est de porter la couverture forestière à 25% et ceci ne sera pas fait uniquement grâce à la journée nationale de l'arbre organisée une fois dans l'année. « Si nous nous inscrivons uniquement sur la date du 1er Juin nous n'atteindrons pas cet objectif. Au total, il faut inscrire

dans notre manière de faire, la mise en terre des plants, l'entretien et le suivi. », a-t-il lancé d'entrée.

Selon le ministre, la volonté forte de le faire d'une manière globale appelle à ce que cette question ne soit pas seulement institutionnel mais une question individuelle.

Le fait de reboiser peut nous projeter vers des emplois verts. Un levier de développement qui ne doit pas être négligé mais prise en compte pour notre pays, le Togo, a-t-il indiqué.

Selon Ayewouadan Akodah, le gouvernement encourage les compatriotes à s'impliquer suffisamment dans cette campagne de reboisement.

Au Togo, c'est depuis 1977 qu'a été instituée, la journée nationale de l'arbre chaque 1er juin. Mais depuis 2021, le gouvernement est dans la dynamique d'une campagne nationale de reboisement.

La rédaction

Gala des entreprises les plus dynamiques du Togo

# LE GROUPE EBOMAF, TOGOCOM, LA BRASSERIE BB LOMÉ, LA TDE, LE PORT AUTONOME DE LOMÉ DANS LE TOP 100

100 entreprises publiques et privées du Togo issues des secteurs bancaire, des transports, de l'éducation, des BTP, de l'optique, de l'agriculture, du numérique, de l'hôtellerie, du maritime, des énergies renouvelables, de l'eau et des télécommunications... ont été célébrées le vendredi 27 mai 2022 au titre de la 17<sup>ème</sup> édition du Gala des 100 entreprises les plus dynamiques que le Togo abritait ainsi pour la 3<sup>ème</sup> fois. C'était au cours d'une soirée glamour sur les bords déroulée dans un somptueux décor de la salle Fazao à l'hôtel 2 février de Lomé.

Le Cabinet Eco Finance Entreprises (ECOFIE), à l'initiative de cette cérémonie panafricaine qui allie innovations, célébrations, reconnaissances, promotions... possède une maîtrise qui ne se dément pas au fil des éditions. Drainer tout un parterre d'illustres gratins et personnalités : ministres, représentants résidents d'organismes internationaux, diplomates, chefs d'entreprises et décideurs, etc. Et surtout donner toute la place qu'il faut à 100 entreprises les plus dynamiques du pays en couronnant 10 entreprises... il faut le faire ! Non, pour célébrer seulement ces organisations ou entreprises qui ont un impact indéniable sur le pays, mais à travers leurs images, mettre en lumière et avant, celle de tout un pays, celle du Togo. « Cet Événement permet véritablement de vendre l'image des entreprises, du Togo, de l'Afrique. Le Togo est également cité parmi les destinations de référence en matière d'investissement. Ainsi l'organisation de l'édition 2022 du gala au Togo se justifie justement à travers l'attractivité du pays dans le domaine de l'investissement. La diffusion sur les réseaux sociaux a été un défi relevé et des millions de personnes à travers le monde découvriront 100 entreprises capables de faire tourner l'économie nationale togolaise », a souligné à juste titre Djibril Barry, le PDG d'ECOFIE. Avant de poursuivre : « Aujourd'hui, nous avons contribué à mieux mettre le Togo sous le feu du projecteur et à montrer au monde entier qu'il y a des entreprises dynamiques, innovantes,

performantes dans le pays, des entreprises qui prêtent la voie à la richesse et que le Togo a également un climat des affaires qui est favorable à l'investissement ». Créé en 2012 par le cabinet international Eco Finance Entreprises, et organisé pour la première fois au Sénégal, le Gala des 100 entreprises a fait du chemin et a marqué de son empreinte plusieurs pays comme le Mali, le Burkina Faso, le Bénin, le Niger, le Togo, le Gabon et la Guinée avec désormais 17 éditions derrière elle. Avec la fidélité à son crédo : un plein feu sur les entreprises les plus dynamiques et les plus innovantes, moteurs de l'économie des États africains et vecteurs de la croissance d'une économie africaine forte. A travers, cette initiative ECOFIE travaille aussi à stimuler la compétitivité et un climat propice pour les investissements. « A ce jour, nous avons primé plus de 1600 entreprises à travers l'Afrique. Nous sommes en train d'accompagner les entreprises, continuer la promotion des investissements et des entreprises, également permettre aux entreprises de mieux montrer leur savoir-faire, communiquer autour des innovations et aussi accompagner les États africains pour mieux vendre la destination de l'Afrique », a relevé M. Barry. Il faut rappeler que les 100 entreprises les plus dynamiques du Togo ont été sélectionnées suivant quatre critères, notamment l'expérience, la capacité d'innovation, la capacité de pénétration du marché et l'impact de l'activité sur l'économie.



## VOICI LA LISTE DES 100 ENTREPRISES

- |                                      |                                                                      |                                                         |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| GROUPE EBOMAF                        | ANAC TOGO                                                            | SOCAR TOGO                                              |
| CIMTOGO                              | BANK OF AFRICA                                                       | DELOITTE TOGO                                           |
| TOGOCOM                              | SGMT                                                                 | KPMG TOGO                                               |
| BRASSERIE BB LOMÉ                    | CAGECFI                                                              | CTR                                                     |
| SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE DE LOMÉ TOKOIN | FUCEC TOGO                                                           | GOZEM                                                   |
| ORABANK TOGO                         | CNSS                                                                 | CEET                                                    |
| ECOBANK                              | SGI TOGO                                                             | MOUSSE CONFORT                                          |
| ZENER                                | ARCEP TOGO                                                           | AFRICABOURSE                                            |
| PORT AUTONOME DE LOMÉ                | MAERSK TOGO                                                          | SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSON (SNB)                       |
| MOOV AFRICA TOGO                     | AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (ANSAT)                  | SNPT (Société Nouvelles des Phosphates du Togo)         |
| T-OIL                                | BSIC TOGO                                                            | TMB                                                     |
| MSC TOGO                             | ANPGF                                                                | ORCA DECO                                               |
| CORIS BANQUE INTERNATIONALE TOGO     | ESGIS                                                                | VOLTIC TOGO                                             |
| SAMYDACK                             | IP NET INSTITUTE OF TECHNOLOGY                                       | SOPAL                                                   |
| BANQUE ATLANTIQUE TOGO               | TOGO EQUIPEMENTS                                                     | LOFTY FARM                                              |
| AFRICAN LEASE TOGO                   | CABINET AEC                                                          | JAPAN MOTORS TOGO                                       |
| DODO PLAST                           | ANASAP                                                               | INAM TOGO                                               |
| SANLAM ASSURANCES TOGO               | GTA ASSURANCES                                                       | NIOTO                                                   |
| GTA ASSURANCES VIE                   | SOGEA SATOM                                                          | TOP FOOD                                                |
| LONATO                               | ASKY AIRLINES                                                        | AMINA TOGO                                              |
| CICARE                               | EEBTP                                                                | ARTECH TOGO                                             |
| CCT BATIMAT                          | HOTEL 2 FEVRIER                                                      | ENTREPRISES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT (ETD)          |
| SCAN TOGO                            | IOKA HOLDING                                                         | INSTITUT SUPÉRIEUR DE DROIT ET D'INTERPRETIARIAT (ISDI) |
| TDE (Togolaise des Eaux)             | KRYSTAL OPTIQUE                                                      | CFAO TECHNOLOGIES                                       |
| CFAO TOGO                            | FAMILLE SAINTE OPTIQUE OTTICA                                        | CANAL PLUS TOGO                                         |
| FORMATEC                             | BTCI                                                                 | SUNU BANK                                               |
| ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES        | UNION TOGOLAISE DE BANQUE                                            | GVA TOGO (CANAL BOX)                                    |
| JCAT                                 | SUNU ASSURANCES IARD TOGO                                            | SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TOGO                                   |
| NSIA ASSURANCES TOGO                 | PRUDENTIAL BENEFICIAL LIFE INSURANCE                                 | BOMAKO                                                  |
| DODO COSMETIQUE                      | LA PROTECTRICE ASSURANCES                                            | AGROVET                                                 |
| RODIS TOGO                           | AFRICAINNE DE COURTAGE D'ASSURANCE ET DE GESTION DE PATRIMOINE (ACA) | SOYCAIN                                                 |
| TOTAL ENERGIE TOGO                   | KYA ENERGY GROUP                                                     | SAFER                                                   |
| TOGO INVEST                          |                                                                      | BIA TOGO                                                |
| NSIA BANQUE TOGO                     |                                                                      |                                                         |
| LABEL D'OR                           |                                                                      |                                                         |

Togo

## LE TOGO AU TOP NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'enseignement supérieur désigne toute formation universitaire reçue après la classe de terminale, dans une université publique ou privée ou une école supérieure. Au Togo, pays dont l'ambition à court, moyen et long terme est d'auréoler l'ensemble du système éducatif, ce type d'enseignement, mais pas que, est promu à suffisance. Le Togo a deux universités publiques : une à Lomé et l'autre à Kara. Les effectifs des enseignants permanents à Kara sont passés de 89 en 2015 à 238 en 2020, sans compter les médecins, les attachés temporaires d'enseignement et de recherche, le personnel administratif. En 2018, un projet dénommé "Galilée" a été lancé. Il a permis

aux étudiants de disposer d'un ordinateur portable et d'une connexion internet pour un montant remboursable en plusieurs tranches. Galilée a facilité l'intégration des étudiants dans le système LMD. **Formation et emploi** Il existe le Programme présidentiel d'excellence (PPE) qui renforce les capacités de l'administration togolaise avec des talents émergents. Il permet aux étudiants diplômés (Licence, Master) de bénéficier d'une formation innovante. Une fois le programme terminé, ils ont dare-dare un emploi au sein de l'administration pour une période minimale de 03 ans. La deuxième promotion d'étudiants du PPE a

été lancée en mai 2022.

### Infrastructures

Outre les amphis existants, l'université de Lomé a été dotée d'un nouvel amphithéâtre de 1 500 places. Le bâtiment comporte des salles de cours et de travaux dirigés, des bureaux, un local technique et des sanitaires. En septembre 2020, l'université de Kara a inauguré 03 nouvelles infrastructures (dont une agropole) pour un coût de 900 millions de francs CFA.

A Lomé et Kara, les routes et les bâtiments sont rénovés. Les deux universités bénéficient du Wifi Campus, un projet d'internet haut débit lancé depuis 2018. Il cible plus de 70 000 étudiants,



professeurs et personnels administratifs des campus universitaires, ainsi que 2 000 médecins et personnels soignants des centres hospitaliers universitaires du Togo.

### Salaire

A la suite du protocole d'accord signé en 2011, le salaire de base,

primes et indemnités d'un professeur titulaire qui étaient d'environ 560 500 francs CFA en début de carrière, sont passés à plus de 1 636 000 francs CFA en 2020. Quant aux assistants, il y a eu une augmentation de 141% pour le salaire mensuel de base et 93% pour les primes et indemnités. Tout a évolué.

Soirée Gala des 100 entreprises les plus dynamiques du Togo

## LA TDE RÉCOMPENSÉE POUR SON IMPACT SUR L'ÉCONOMIE TOGOLAISE

C'est à l'issue d'une soirée prestigieuse de gala organisée à l'hôtel de 2 Février de Lomé que les entreprises reconnues les plus dynamiques du Togo ont été couronnées par le cabinet Eco Finance Entreprises le vendredi 27 mai 2022.

Parmi les 100 entreprises reconnues plus dynamiques au Togo figure en bonne place la Société Togolaise des Eaux (TdE) qui œuvre chaque jour pour offrir une eau potable

qui se fait par l'ensemble du personnel. Il a ensuite dédié la récompense au ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise ainsi que les partenaires techniques et financiers qui ne ménagent aucun effort pour soutenir le secteur de l'eau. Enfin un hommage mérité a été rendu au Chef de l'Etat pour sa vision et son leadership dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en matière de l'eau.

Conscient que les efforts



de qualité à l'ensemble de la population togolaise. Ce véritable sacerdoce a été récompensé par la « Palme Internationale du dynamisme pour son impact sur l'économie nationale ». En recevant personnellement ce prestigieux trophée, le Directeur Général de la TdE, monsieur Yawanké Waké Gbati a remercié les organisateurs pour avoir reconnu et apprécié le travail

fournis par la TdE ne satisfont pas encore entièrement les exigences et les atteintes des populations togolaises, le Directeur Général a invité tout le personnel de la TdE à considérer ce trophée comme une exhortation à mieux faire afin d'impacter durablement l'économie nationale.

## PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 30 MAI AU 06 JUIN 2022

- \* 2000 \***  
Bè Kpota, près du marché Dzifa  
22 70 01 69 - 96 37 94 25
- \*3e ARRONDISSEMENT\***  
Blvd du 13 janvier, près de l'immeuble FIATA  
22 21 52 27 - 96 32 97 71
- \*AMESSIAME-BE\***  
Marché de bè  
22 21 49 74 / 96 32 97 60
- \*APOU ANTOINE\***  
Non loin du Lycée Assiyéyé, en face de la Station Total Agoè Minamadou - 05 BP 495  
70413612 - 96675950
- \*ARC-EN-CIEL\***  
Agoe Telessou, à 50m du Carrefour Margot  
70425000
- \*BEL AIR\***  
Non loin de RAMCO et de l'Hotel Palm Beach  
22 21 03 21 - 96 80 08 75
- \*BON SECOURS\***  
Cassablanca, Rue du Grand College du Plateau  
70 45 76 74
- \*BONTE\***  
Route de SEGBE, Wonyomé- Adidogomé en Face Station Sanol  
96 80 09 00 / 22 50 74 31
- \*CHRIST ROI\***  
Kagomé, petit marché  
22 27 46 66 - 97 77 12 31
- \*CONFIANCE\***  
Face GTA  
22 42 43 81 / 91 01 33 38
- \*DE LA VICTOIRE\***  
Avéjji Wéssomé, Voie douane Adidogomé- carrefour Limousine en face de la station Sanol  
70 45 74 92 / 99 80 14 09
- \*DES APÔTRES\***  
49 Boulevard Moboutou Sese Seko, Akodesewa, Face Etocotran  
70 45 38 05
- \*EL-SALI\***  
Route Lomé Kpalimé, Aflao Apedokoe Gbomamé, à 50m de la quincaillerie MACO  
93542411 - 70124444
- \*ELEMAWUSSI\***  
Adetikope, Medina, Nationale N°1, avant PIA (Plateforme Industrielle d'Adetikope)  
91663742 - 96802136
- \*ELI-BERAKA\***  
Route d'Adidogomé, immeuble SIKOVIC face bureau de Poste  
99 91 13 42 / 99 69 89 21
- \*ESPERANCE\***  
AV F.J. STRAUSS, Face école Française Nyékonakpoè  
22 21 01 28
- \*EXCELLENCE\***  
Agoè Démakpoé, Sur la voie de la CEDEAO, Non loin du CIB  
22 51 77 87 - 93 27 95 54
- \*FLAMME D'AMOUR\***  
Agodekè, route Lomé- Aneho  
70457014
- \*GANFAT\***  
Agoe Daliko, près du carrefour Edem (Camp GP)  
22 55 08 15 - 70 22 15 15
- \*GROUPE C\***  
face Clinique la Victoire non loin de l'EPP Groupe C  
99 98 20 87 - 92 33 49 76
- \*HEDZRANAWOE\***  
Marché de HEDZRANAWOE  
22 26 49 61
- \*HOPITAL\***  
Face entrée CHU Sylvanus Olympio  
22 20 08 08
- \*J.MIMSHAK\***  
Rue, Tchamba 964, à 50m de la base de SATOM Hountigomé  
22 60 30 50 / 92 24 42 70
- \*JAHNAP\***  
A côté de EPP Gakli, Djidjolié-Gakli, Immeuble Favo  
22 51 22 86 / 96 80 09 29
- \*KLOKPE\***  
Derrière foire TOGO 2000  
96 80 10 03 / 90 53 60 52
- \*KOUESSAN\***  
En face du stade de Kégué  
96 80 10 01 / 90 50 48 12
- \*LA BARAKA\***  
A côté de l'école LA BRUYÈRE non loin du camp GP Agoè Logopé  
90174928 - 70414413
- \*LA REFERENCE\***  
Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé à côté de Madiba  
96 80 09 96 / 70 49 96 47
- \*LE DESTIN\***  
Baguida, à coté de l'Agence ECOBANK  
70 41 15 41
- \*LE JOURDAIN\***  
Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face CEG Tokoin Wuiti  
22 61 56 14 / 92 38 30 50
- \*LUMIERE\***  
Rond-point Caméléon Agbalépédo - 01 BP 225 Lomé  
70 43 15 49
- \*MAWUNYO\***  
Route de Mission Tové, face Oando Agoè Sogbossito  
70423464
- \*ORCHIDEES\***  
LLEO 2000  
22 51 30 40
- \*SANGUERA\***  
Sanguera, près du Lycée de Sanguéra  
70 42 80 80 - 99 90 89 72
- \*SATIS\***  
Agoè-Logopé sur la voie de 50m, côté Est du C.E.G. Agoè-nyivé Ouest (CEG Agoè-Koshigan)  
70 44 85 17
- \*SHALOM\***  
Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé  
22 51 87 60
- \*SOLIDARITE\***  
Route Avedji-Vakpossito, non loin de la station Total Totsi  
22503707 - 96800976
- \*ST MICHEL\***  
Agoe Nyivé, entre la Brasserie BB et l'espace Telecom  
22 51 70 22 - 70 43 30 43
- \*St PAUL\***  
Boulevard Jean Paul 2  
22 61 85 08
- \*VITAS\***  
En face du Marché Agoè Assiyéyé  
22 25 63 43
- \*ZONGO\***  
Togblekopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblekopé  
70499655 - 99992239.

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma  
Contact: 90 04 71 59  
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr



## Communiqué de presse

# INAUGURATION DES DEUX PREMIÈRES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES CONSTRUITES PAR TOGOCOM ET LA FONDATION AXIAN DANS LE CADRE DU PROGRAMME NUNYA TOGOCOM

À Lomé, le 27 mai 2022

Opérateur télécom citoyen et engagé auprès des communautés, TOGOCOM est associé à la Fondation AXIAN depuis Avril 2021 pour déployer le programme NUNYA TOGOCOM. Ce programme, axé sur la construction et la réhabilitation d'établissements scolaires primaires, s'inscrit dans la feuille de route du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat du Togo. Ce 27 mai, 9 salles de classes, des bureaux, des pièces de stockage, un bloc sanitaire et un forage

d'égout (à l'EPP Tou-tougou) et le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat. Ces parties prenantes ont permis de faciliter l'identification des zones cibles nécessitant la construction et/ou la réhabilitation d'infrastructures scolaires. Leur soutien et leur appui ont contribué au déploiement efficace du programme NUNYA TOGOCOM en 2021, et permettra de développer le programme pendant les 4 prochaines années. UN PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

Le programme NUNYA TOGOCOM a permis de construire 06 salles de classes, un bureau, une pièce de stockage, un bloc sanitaire et un forage d'eau à l'EPP Tou-tougou (Dapaong) et 03 salles de classes, un bureau et une pièce de stockage à l'EPP Madjikipéto (Lomé).

Au total, ce sont plus de 1 400 élèves qui vont bénéficier d'infrastructures et équipements scolaires de qualité et augmenter leur capacité d'apprentissage.

Les nouveaux locaux, qui respectent le plan national du Ministère de tutelle ont été construits avec des matériaux résistants aux intempéries. Ces enfants n'auront plus à étudier dans des abris provisoires, non équipés et exposés aux aléas climatiques.

### À PROPOS DE NUNYA TOGOCOM

Le programme NUNYA TOGOCOM vise à faciliter l'accès des enfants socialement défavorisés vivant dans des zones enclavées à une éducation primaire de qualité. Le programme s'attache en priorité à construire ou reconstruire des établissements

scolaires inexistantes ou insalubres et participe également à l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements scolaires.

Le Programme NUNYA TOGOCOM est déployé depuis Avril 2021 par la Fondation AXIAN et le groupe TOGOCOM.

### À PROPOS DE TOGOCOM

Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région ouest africaine, Togocom est le leader du marché Togolais des



télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité

et la disponibilité des produits et des services.

et lie des partenariats avec de nombreux acteurs locaux et internationaux, publics, institutionnels ou privés des domaines du développement et de la solidarité. A travers la Fondation AXIAN, le Groupe AXIAN affirme sa volonté sincère d'agir pour offrir aux générations présentes et futures du continent africain de meilleures perspectives d'avenir.



du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.

### À PROPOS DE LA FONDATION AXIAN

Avec plus de 6 000 collaborateurs dans l'Océan Indien et en Afrique, issus d'entreprises opérant dans 5 secteurs d'activité, AXIAN est un Groupe panafricain dynamique et soucieux d'améliorer son impact social. Engagé à créer un continent plus juste et à agir pour un l'accès universel aux services essentiels, le Groupe AXIAN a créé la Fondation AXIAN pour lui permettre de déployer des projets d'intérêt général direc-

et lie des partenariats avec de nombreux acteurs locaux et internationaux, publics, institutionnels ou privés des domaines du développement et de la solidarité.

A travers la Fondation AXIAN, le Groupe AXIAN affirme sa volonté sincère d'agir pour offrir aux générations présentes et futures du continent africain de meilleures perspectives d'avenir.

**Fondation Axian – Let's Act Together !**  
**Barakat ABOUDOU-SALAMI**  
 +22890910955  
 barakat.sa-  
 lami@togocel.tg



d'eau, construits dans 2 établissements scolaires ont été inaugurés.

### PREMIÈRES RÉALISATIONS DU PROGRAMME NUNYA TOGOCOM

Ces nouvelles constructions au sein des écoles primaires publiques de Toutougou (Région des Savanes) et Madjikipéto (District



de Lomé) représentent les premières réalisations du programme NUNYA TOGOCOM. Ceci découle de la volonté commune de TOGOCOM et de la Fondation AXIAN d'œuvrer pour l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement dans les écoles publiques issues des zones rurales et/ou enclavées du Togo.

La concrétisation de ce projet résulte également de la collaboration fructueuse avec les partenaires locaux dont la FONGTO (Fé-

# LA FILIÈRE RIZICOLE POURVOYEUSE DE 314 000 EMPLOIS AU TOGO

Les prochaines années promettent d'être radieuses pour la filière rizicole grâce à un arsenal d'objectifs en ligne de mire. D'ici 2030, les dirigeants envisagent une métamorphose complète du secteur à travers un plan d'actions impressionnant. Ce tableau du futur prend acte des axes de la politique nationale de croissance économique, notamment le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives.

Les productions dans la filière du riz se situent actuellement à 160 000 tonnes par an. En 2018, la production était de 145 000 tonnes. L'année qui a suivi, elle a augmenté de 2 000 tonnes, soit 147 000 tonnes. En 2020, elle a atteint 153 000 tonnes, ce qui indique une augmentation de 4% par rapport à 2019.

A l'horizon 2030, grâce aux

moyens déjà en place, le Togo compte rehausser le niveau des productions avec par exemple un investissement de près de 987 milliards de francs CFA. Les ambitions greffées à cet élan d'amélioration des conditions de vie des riziculteurs sont multiples.

## Atteindre 817 004 tonnes de riz paddy

Le pays entend produire 817 004 tonnes du riz paddy, ce qui équivaut à 490 202 tonnes de riz blanc. Un tel niveau de production correspond à 144% du besoin projeté en 2030. Mais pas que. Le Togo voit encore plus loin en visant le traitement de 431 400 tonnes de riz paddy par les unités modernes, plus la création de 314 000 emplois.

Selon le plan d'actions élaboré, la filière sera modernisée, des dispositions seront prises pour amé-



nager 17 800 hectares pour le riz irrigué et 51 600 hectares pour le riz de bas-fonds.

## Initiatives

Pour que ces objectifs susmentionnés se concrétisent, les autorités publiques priorisent la

maitrise de l'eau, la mécanisation de la récolte et l'introduction des variétés à haut rendement. En outre, les capacités des entre-

prises et organisations de producteurs vont être renforcées, la qualité du riz paddy sera aussi améliorée.

En parallèle, il se fera la promotion des entreprises de mécanisation agricole et de production de semences, en plus de l'appui à la commercialisation et au suivi évaluation. Sans doute, cet ensemble de mesures augmentera les rendements de la filière rizicole, comme souhaité ou plus.

Il est clair que le coût de l'investissement est à la hauteur de la visée. Les plus à y gagner sont les 03 catégories de producteurs dans la filière : les petits producteurs qui représentent 70% de la production nationale, les moyens producteurs et enfin les gros producteurs.

## REMERCIEMENTS ET ANNONCES

- Togbui KALIKOUVI, Régent du Canton d'Ahépé Apédomé
  - M. ADABE Aloesso, Chef de la famille ADABE
  - Goglo Léo à Paris
  - Mme DOTOR Soevi Victoire née Akoli
  - ADALESSOSI Denis, conducteur véhicule poids lourds à Lomé
- Profondément touchées des diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée :



Enterrement : le 3-4 juin à Ahépé

**Veuve AKOLI Amah dit NANA née ADABE**  
Cultivatrice à AHEPE AGBLETA

Décédée le 07 mai 2022 à AHEPE à l'âge de 115 ans

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies funéraires se dérouleront selon le programme suivant :

### PROGRAMME DES OBSEQUES

#### Vendredi, 03 Juin 2022

- 18h00 – 20h00 : Veillée de prières et de chants corps présent au domicile de la défunte à AHEPE AGBLETA

- 21h00 à l'aube : Veillée traditionnelle et de chants eu domicile de la défunte à AHEPE AGBLETA

#### Samedi, 04 Juin 2022

- 07h00 – 08h00 : Exposition de corps à Ahépé

- 10h00 : Levée du corps suivie de l'inhumation au cimetière de ZAFIMONDJI

**Maison mortuaire :** Maison Akoli à Ahépé Agbleta



## Encore plus proche de VOUS !!!



**TSEVIE-DAVIE**  
non loin du péage

☎ 92 69 30 47  
79 70 51 10

UNE NOUVELLE DIVISION DU CADASTRE À TSEVIE-DAVIE  
NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures de **Zio**, de l'**Avé**, de **Yoto**, de **Vo** et du **Bas-Mono**



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

# BONNE FÊTE DES MÈRES



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP 

[www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)